



FRATER NOËL

Thé offert à la place Centrale

Durant toute la journée, ce jeudi 24 décembre, les animateurs (photo) de Frater Noël offrent gracieusement du thé à la place Centrale. Dès 18h, la grande soirée gratuite de Noël a lieu à l'aula du collège du Sahlgut à Mâche. Le taxi ne coûte pas non plus un sou à ceux qui s'y rendent. Réservations au tél. 032 332 65 64. /jpa

REFUGE ROSEL

Pas d'animaux en guise de cadeaux de Noël

Malgré l'afflux massif en 2009 de chats et de chiens au Refuge Rosel, celui-ci ne place pas ses animaux durant les Fêtes de fin d'année. Ernest Schweizer privilégie le bien-être de ses pensionnaires et le sérieux des familles d'accueil.

MARJORIE SPART

«Les animaux ne sont pas des objets que l'on offre en cadeau de Noël!» Voilà qui est clair. Ernest Schweizer, vice-président de la Société de protection des animaux et du Refuge Rosel, est catégorique lorsqu'on évoque le placement de ses protégés à quatre pattes durant les Fêtes: «Lorsqu'un animal découvre un nouvel environnement, c'est déjà une expérience stressante pour lui. Alors si on y ajoute l'agitation de Noël, le sapin et les convives, l'animal qui débarque dans une nouvelle famille est d'autant plus perturbé. Voilà pourquoi nous ne plaçons pas nos animaux durant cette période. Il est évidemment possible de passer au refuge, mais les pensionnaires ne repartent de là qu'en début d'année.»

Placer un compagnon à plumes ou à quatre pattes dans une nouvelle famille n'est pas pris à la légère. Même si cette année a été particulièrement catastrophique pour le Refuge Rosel – qui a connu des records d'abandons, sans périodes de répit – Ernest Schweizer et l'équipe de



RESPECT Les animaux ne sont pas des objets que l'on offre pour Noël! Ils demandent du soin, du respect, un engagement de la part des propriétaires ainsi que beaucoup d'amour. (KEYSTONE)

la SPA Bienne-Seeland-Jura bernois prennent le bien-être et l'avenir des animaux au sérieux. «Chaque personne qui désire devenir propriétaire d'un chien, d'un chat ou même d'un hamster s'engage à l'accueillir de manière optimale. Pour responsabiliser les nouveaux propriétaires, nous leur faisons signer un contrat dans lequel ils s'engagent vis-à-vis de l'animal. Si par malheur, l'arrivée dans la nouvelle famille devait mal se passer, ils ont toujours la possibilité de nous rendre notre pensionnaire», détaille Ernest Schweizer.

Une des contraintes par exemple pour adopter un chien est qu'il faut se rendre au refuge durant huit jours consécutifs afin de partir en balades avec l'animal. «Ces premiers contacts sont indispensables pour savoir s'il y a des affinités entre l'homme et l'animal. Cela peut provoquer des situations dramatiques si les deux ne s'entendent pas», explique le vice-président de la SPA. Celui-ci précise que le refuge est ouvert selon les horaires habituels jusqu'à la fin de l'année et qu'il est bien sûr possible de venir promener les chiens ou de se

décider pour une adoption. «Mais les personnes intéressées ne repartiront pas avec un nouveau compagnon. Elles pourront venir le chercher uniquement en début d'année.»

Le Refuge Rosel rappelle encore qu'il se tient toujours à disposition pour renseigner les propriétaires d'animaux, ou ceux qui désirent le devenir, sur n'importe quel thème en rapport avec l'accueil ou les soins à apporter aux bêtes. «Pour chaque cas problématique, nous trouvons une solution», conclut Ernest Schweizer. /MAS

SAPINS DE NOËL

Dernière ligne droite pour le sapin!

Aujourd'hui 24 décembre, c'est le tout dernier moment pour acheter son sapin de Noël. Ce dernier jour est une aubaine: les retardataires vont profiter d'un prix de liquidation chez les vendeurs.

Hier matin, Nadia expliquait: «Les sapins rouges sont plus jolis et plus fournis en général, mais ils perdent plus vite leurs aiguilles.» Elle a opté pour le sapin traditionnel. Entre le sapin épicéa et le nordman, il n'y a pas photo: le premier convient donc aux retardataires pour décorer le salon au plus près du jour de Noël mais ses aiguilles ne résistent pas longtemps; le second est plus robuste, moins piquant et moins parfumé. Avec son aspect plus écologique, le sapin artificiel est devenu tendance au fil des ans: «On en vend autant que le naturel», signale-t-on dans cette grande jardinerie des Champs-de-Boujean.

Et la prévention des incendies? Commandant des sapeurs-pompiers de



PRUDENCE Le sapin peut se transformer en bombe s'il prend feu dans un appartement. (JEAN-PIERRE AUBERT)

Bienne, le major Didier Wicht est catégorique: «Un sapin de Noël naturel avec ses bougies allumées est une bombe en puissance, car si le feu part, c'est difficile de l'éteindre. Un seul réflexe: appeler le 118 des pompiers.» Un sapin naturel est l'égal d'un litre d'essence. «Les branches desséchées des sapins et des couronnes de l'Avent peuvent mettre le feu à l'appartement en 40 secondes seulement!», poursuit Didier Wicht. Autre conseil: vérifier le bon état des bougies électriques sur le sapin artificiel. Et surtout, «ne laissez jamais des bougies allumées sans surveillance. Eteignez-les avant de quitter la pièce!» conclut l'officier pompier.

Chaque année, plus de 1000 incendies se produisent en Suisse pendant les Fêtes de Noël. En décembre 2008, trois sapins de Noël avaient pris feu en ville de Bienne. La prudence est donc de mise pour éviter que les Fêtes ne soient gâchées. /jpa

En bref

RUE D'ÆGERTEN

Des enfants ont sûrement mis le feu par mégarde

Ce sont probablement des enfants qui, en allumant une plaque de cuisson électrique, ont provoqué l'incendie d'un appartement sis à la rue d'Ægerten le vendredi 4 décembre. C'est en tout cas ce que révèle l'enquête de la brigade incendies et explosions de la police cantonale. Les deux enfants, âgés de deux et trois ans, étaient alors seuls dans l'appartement et avaient été secourus par un policier. Cinq personnes avaient été emmenées à l'hôpital pour un contrôle. /cpb-jca

TRIBUNAL PÉNAL DE BIENNE-NIDAU

Homme condamné à 36 mois de prison

Un Suisse d'origine syrienne, âgé de 48 ans, a été condamné hier à 36 mois d'emprisonnement pour incitation au meurtre. Les 55 à 65% du chiffre d'affaires de ses deux magasins, situés dans la périphérie de Bienne, provenaient d'un marché parallèle de cannabis. D'autres délits lui sont reprochés. Il aurait fomenté un règlement de comptes sur un concurrent qui lui faisait de l'ombre dans ce trafic illicite. /ats-fc

AGGLOLAC

Une cité sur l'eau

Une étude récente conclut à la faisabilité de l'ambitieux projet Agglolac. Mais pour qu'il soit rentable, il devra gagner en ampleur et en densité.

Commanditée par les villes de Bienne et de Nidau, l'étude de faisabilité du projet Agglolac n'a pas encore été rendue publique. Mais on en connaît les grandes lignes. Elle devait vérifier si la construction de la future «cité sur l'eau», avec ses canaux vénitiens, était techniquement et financièrement réalisable. Car l'ancien parc de l'expo n'est pas un terrain facile. D'une part, le sol est contaminé par les déchets d'une ancienne fabrique de produits chimiques. D'autre part, il est géologiquement instable, en raison des nappes phréatiques. Et pour couronner le tout, il abrite certainement des trésors archéologiques, qui risquent de freiner l'avancement des travaux.

Malgré tous ces bémols, le projet de petite Venise est faisable. Tous ces obstacles sont surmontables, mais la viabilisation des lieux coûtera très cher. Ce sont les fouilles archéologiques qui risquent de peser le plus lourd dans la balance. Hans Stöckli ne désespère pas de transmettre au canton la facture des coûts occasionnés par les éventuels retards. L'étude aborde divers scénarios, parmi lesquels un quartier nettement plus dense qu'à l'origine, histoire de rentabiliser des investissements qu'on estime déjà à



AGRANDI Le projet Agglolac devrait être agrandi. (ADRIAN STREUN)

500 millions de fr. Un autre scénario envisage d'adopter par étapes dans le projet Agglolac plusieurs terrains qui n'y figureraient pas au début. La nouvelle surface s'étend sur 2000 m², à l'est au-delà du canal de la Thielle jusqu'à la rue du Débarcadère, et au nord jusqu'à la place bétonnée qui jouxte le débarcadère. Mais la plupart des immeubles qui occupent cette zone appartiennent à des privés, les négociations avec les propriétaires risquent donc d'être longues et ardues.

Les solutions les plus visionnaires tentent même d'inclure dans le projet Agglolac l'emplacement de la future Haute école spécialisée, près de la gare, et prévoient une liaison directe avec la bretelle d'autoroute et la ligne du tram régional. En plus des deux immeubles déjà prévus au bord du lac, une variante élargie en propose deux autres près de la gare. /bt-mg

BILLET

Vivian Bologna

Jours de deuil pour l'eau bénite

En ces jours de fêtes, les paroissiens catholiques romains de la région devront faire le poing dans leur poche. Triste période pour eux. En entrant à l'église, les fidèles ne trouvent plus d'eau bénite depuis le mois de septembre...

Pour lutter efficacement contre la grippe A/H1N1, la Conférence des évêques suisses a en effet recommandé de renoncer au précieux liquide purificateur au grand dam des grenouilles de bénitiers. Aux abords desquels, les paroissiens n'ont même pas placé une quelconque borne désinfectante pour éviter à ses brebis galeuses de quitter le droit chemin. Pis, en vidant les bacs, la Sainte Eglise

pousse ses ouailles dans le péché. La grippe aura donc poussé tout catholique qui se respecte dans une situation infernale.

Pour enfoncer le clou, la Conférence des évêques suisses propose également de faire l'impasse sur le signe de paix, cette franche poignée de main échangée avec son voisin. La liberté est laissée aux fidèles. Un piège ou une chance de rédemption?

Ceux-ci prendront-ils le risque, d'un doux recul du torse, de renoncer à ce geste fraternel et de figurer sur la liste noire de mécréants lors du Jugement dernier? Réponse ce soir lors de la messe de minuit.